



PRIX DE L'ORATEUR 2018

« Le Rabat d'Or »

Lignes directrices

Sous la présidence d'honneur de Monsieur Alexandre Delisle, Desjardins

En partenariat avec :



LIGNES DIRECTRICES

INFORMATIONS IMPORTANTES

- Quoi : Concours du Prix de l'orateur du Jeune Barreau de Québec (ci-après « JBQ ») « Le Rabat d'Or »
- Quand : Jeudi 21 juin 2018, **17h00** – Veuillez noter qu'en raison des mesures de sécurité, **il ne sera pas possible d'entrer au Palais de justice après 17h30.**
- Où : Cour d'appel du Québec, Palais de justice de Québec, salle 4.33
- Inscription : Jusqu'au 8 juin 2018, 17h00.

Offert pour chaque participant :

- Formation "Plaider est un art" dispensée par Mme Manon Minier, professeure en diction et pose de la voix le 4 juin 2018 de 8h30 à 12h00 à l'hôtel Château Laurier.
- Une heure de coaching individuel en compagnie de Mme Minier pour parfaire la plaidoirie en vue du concours.
- **Reconnaissance de cinq heures de formation continue auprès du Barreau.**

À gagner :

- Une bourse de 1 000 \$ pour couvrir les frais de déplacement et d'hébergement du gagnant du concours, qui représentera le JBQ au Prix Paris-Montréal de la Francophonie en septembre 2018.
- Le rabat distinctif de l'orateur du JBQ « Le Rabat d'Or »
- Un exemplaire du livre *Le Rabat : Cent ans d'histoire du Jeune Barreau de Québec (1914-2014)*, par J. Michel Doyon, avec la collaboration de Me Régis Boisvert, Me Marilou Bordeleau, Me Marie-Christine Fournier, Me Aurélie-Zia Gakwaya, Me Ariane Leclerc-Fortin, Me Audrey Létourneau, Me Caroline Roberge, 2017.

OBJECTIFS

- Permettre à de jeunes avocats de parfaire leur talent d'orateur tant à l'égard de leur éloquence que de la qualité de leur expression.
- Créer des opportunités de rencontres au sein de la communauté juridique québécoise.
- Désigner le participant de la Ville de Québec au Prix Paris-Montréal de la Francophonie, concours d'éloquence international se tenant pendant la semaine de la rentrée des tribunaux du Barreau de Montréal (début septembre).

NATURE DU CONCOURS

Les participants doivent choisir un des sujets proposés ainsi que leur prise de position, **c'est-à-dire s'ils répondront par l'affirmative ou par la négative à la question posée.** Ce choix doit être indiqué à l'endroit correspondant dans la fiche d'inscription afin que le JBQ puisse déterminer l'ordre de présentation des candidats. Un *curriculum vitae* du candidat doit également être transmis lors de l'inscription.

Les participants sont priés de prononcer leur présentation en portant une toge.

Chaque séance débutera par une brève présentation par le maître de cérémonie du candidat, du sujet et de la position choisie. L'allocution ne devra pas excéder 10 minutes et le jury ne pourra interrompre le candidat. À la fin de la présentation, chaque membre du jury aura le loisir de formuler des commentaires concernant la prestation du candidat ainsi que de poser des questions auxquelles ce dernier sera invité à répondre.

Le concours aura lieu le jeudi 21 juin 2018 à compter de 17h00 et est ouvert au public.

Le grand gagnant du concours « Le Rabat d'Or 2018 » sera désigné à l'unanimité par le jury lors de l'évènement.

ADMISSIBILITÉ

Les participants admissibles doivent avoir moins de dix années de pratique et être inscrits au Barreau du Québec, section de Québec, ou encore être en cours de stage.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Les inscriptions des candidats doivent être reçues, **au plus tard le 8 juin 2018, 17h00, pour pouvoir bénéficier du coaching individuel.** Les inscriptions doivent être transmises par courriel à jbq@jeunebarreaudequebec.ca et indiquer le sujet choisi, ainsi que la prise de position pour la plaidoirie.

FORMATIONS OFFERTES AUX PARTICIPANTS

Tous les participants du concours auront l'opportunité d'assister gratuitement à la formation "Plaider est un art" dispensée par Mme Manon Minier, professeure en diction et pose de la voix. La formation sera donnée le 4 juin 2018 de 8h30 à 12h00 à l'hôtel Château Laurier.

Dans le but de perfectionner leur talent oratoire et leur plaidoirie en vue du concours, le JBQ offre également aux participants une heure de coaching individuel en compagnie de Mme Minier. Les rencontres se tiendront au Palais de justice de Québec, dans la semaine du 11 juin 2018, dans une des deux plages horaires suivantes : 11h30 à 12h30 ou 12h30 à 13h30. À cet effet, les candidats sont priés d'indiquer dans leur inscription leurs disponibilités pour la rencontre.

Quatre heures trente (4h30) de formation continue seront reconnues à chaque participant qui aura assisté à la formation du 4 juin 2018 et au coaching individuel.

JURY

Le jury sera sélectionné par le Comité organisateur et sera composé de juges et d'un membre du conseil du Barreau de Québec.

ÉVALUATION

Les critères suivants seront parmi ceux évalués par le jury : maîtrise de la langue française, culture générale, originalité, humour, aisance, personnalité, charisme, facilité de communication et impression générale.

PRIX ATTRIBUÉS À L'ORATEUR GAGNANT

À l'occasion de la Rentrée des tribunaux du Barreau de Montréal (début septembre), le gagnant représentera le JBQ au Prix Paris-Montréal de la Francophonie auquel participent également de jeunes avocats de Barreaux étrangers invités par l'Association du Jeune Barreau de Montréal. Pour couvrir les frais de déplacement, le JBQ offrira au gagnant une bourse de 1 000 \$.

Une plaque et le rabat distinctif « Le Rabat d'Or » seront remis au gagnant par le président d'honneur de l'événement, Monsieur Alexandre Delisle, représentant du partenaire Desjardins.

Le gagnant obtiendra également un exemplaire de *Le Rabat : Cent ans d'histoire du Jeune Barreau de Québec (1914-2014)*, par J. Michel Doyon, avec la collaboration de Me Régis Boisvert, Me Marilou Bordeleau, Me Marie-Christine Fournier, Me Aurélie-Zia Gakwaya, Me Ariane Leclerc-Fortin, Me Audrey Létourneau, Me Caroline Roberge.

COMITÉ ORGANISATEUR

Il est possible de contacter le Comité organisateur pour toute question :

M^e Stéphanie Quirion-Cantin T. 418 649-3524 poste 42612
M^e Ariane Leclerc-Fortin T. 418 266-1019 poste 1443

Courriel : jbq@jeunebarreaudequebec.ca

* * *

ANNEXE 1 - SUJETS PROPOSÉS

Les participants doivent choisir un des sujets proposés et choisir leur prise de position, c'est-à-dire s'ils répondront par l'affirmative ou par la négative à la question posée.

- 1) L'intelligence artificielle sera-t-elle un bon avocat ?
- 2) Accepteriez-vous le paiement de vos honoraires en bitcoin ?
- 3) Les salles d'audience devraient-elles être équipées de détecteur de mensonges ?
- 4) Les audiences devraient-elles faire l'objet d'une diffusion en direct sur internet pour consultation du public ?

ANNEXE 2 – FORMULAIRE D'INSCRIPTION



Prix de l'orateur du JBQ 2018

Jeudi 21 juin 2018, 17h00

Nom du participant	
N° de membre du Barreau	
Année d'inscription au Tableau de l'Ordre	
Téléphone	
Courriel	
Sujet retenu	
Je répondrai à la question :	Par l'affirmative : _____ ou Par la négative : _____
Participation à la formation du 4 juin	Oui ____ Non ____
Disponibilités pour le coaching	
